



SITE DE PAULILLES - PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'avenir d'une mémoire L'usine de dynamite renaturée

La mutation de Paulilles n'est pas achevée. Site protégé, renaturé, l'ancienne dynamiterie conserve pourtant la mémoire des siens.

Vingt ans d'abandon. Fermée en 1984, l'usine de dynamite n'est plus qu'une friche industrielle à la végétation luxuriante mais successivement squattée et pillée. Pour les anciens, l'attachement au lieu est néanmoins très fort : le travail était dur et dangereux, mais on « se serrait les coudes ». Et puis, depuis la fermeture, c'est ici la plus belle plage de sable fin de la côte ro-

cheuse des Pyrénées-Orientales. L'été, malgré l'interdiction de pénétrer, Paulilles est le « bon plan », connu des initiés.

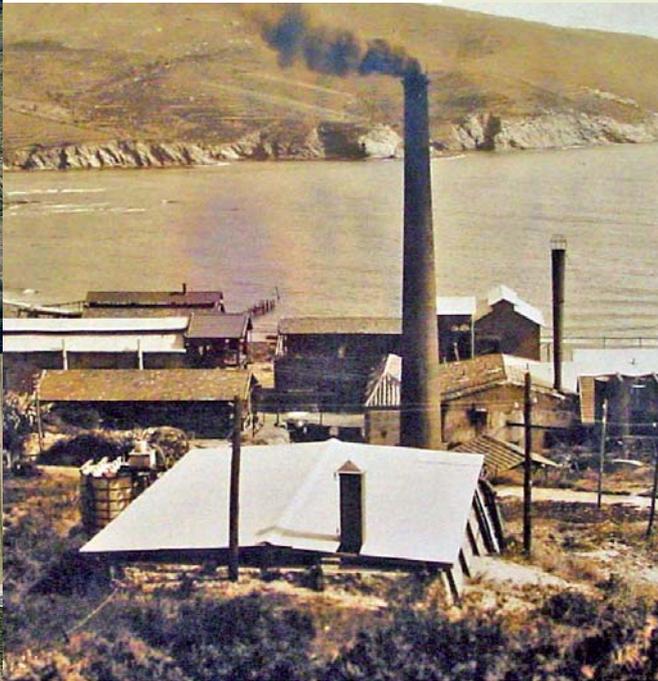
En 1998, le Conservatoire du littoral et le conseil général entament la réhabilitation du site. Une réhabilitation sensible et difficile. Le lieu est d'ailleurs en grande partie inondable et nombre de bâtiments sont en ruines, dangereuses



© Frédéric Hédelin

et polluées. Mais le projet est ambitieux : il veut donner une nouvelle vie à l'endroit tout en conservant les traces de son histoire. En faire un espace de nature où se conjuguent avec harmonie bâti et non bâti afin de proposer un cheminement instinctif au visiteur.

Un nouveau plan. La réhabilitation commence donc par des choix. D'autant qu'il est impossible de conserver l'ensemble du bâti. Concertation et travail pédagogique visent alors à faire comprendre aux habitants que, certes, il faut conserver la mémoire des lieux mais que le site bénéficie d'atouts lui permettant de développer un projet de tourisme durable et de qualité. Dans cette optique, le comité de pilotage composé des élus locaux et d'associations (naturalistes, résidents, his-



© Archives départementales (66)

L'usine a fonctionné de 1870 à 1984. Jusqu'à 400 ouvriers et ouvrières ont travaillé à la dynamiterie. Le site compte 32 ha.

toriens du site) se réunit plus de vingt fois. Il décide que seuls neuf bâtiments (dont la maison du directeur de l'usine, l'ancien château d'eau, une cheminée et la petite dynamiterie originelle du bord de mer) seront réhabilités. L'école et les logements ouvriers seront détruits.

S'investir pour cheminer. Ce choix suscite de vifs regrets parmi certains anciens ouvriers et écoliers. Une des difficultés de la réhabilitation est tout entière traduite par ce constat. En effet, avec ce projet, la destination économique et sociale de Paulilles est en mutation et, avec elle, les valeurs sous-tendues par l'esprit des lieux.

Pendant les dix années nécessaires à la réalisation du projet, le Conservatoire et le conseil général vont donc œuvrer pour que les acteurs locaux s'approprient cette nouvelle image des lieux.

L'approche est double, il s'agit d'une part, de travailler sur la mémoire de l'endroit et, d'autre part, sur la valeur naturaliste de ce site classé Natura 2000, Znieff, Zico.

Aujourd'hui la maison du site s'offre d'ailleurs une double politique éditoriale en vendant tous les livres traitant soit de l'histoire du lieu, soit de son environnement.

L'usine fermée, le site est convoité par les aménageurs

L'anse de Paulilles s'ouvre sur la plus belle plage sableuse de la côte rocheuse des Pyrénées-Orientales. C'est là qu'Alfred Nobel installe sa première usine de dynamite en 1870 et l'activité industrielle protège cette baie de l'urbanisation. La fermeture de l'usine en 1984 éveille alors des fantasmes immobiliers que les pouvoirs publics, qui classent le site en 1979, et les populations locales combattent farouchement.

En 1998, les trente-deux hectares du site sont rachetés par le Conservatoire du littoral.

Leur réaménagement, porté par le Conservatoire et le département des Pyrénées-Orientales (gestionnaire du site), est ambitieux, équilibré, tourné vers l'avenir.

Ambitieux parce qu'il ne s'agit pas d'aménager un espace inoccupé mais la friche industrielle d'une activité polluante et dangereuse. Ambitieux puisque l'on rend au public une plage et un site magnifique qui lui étaient inaccessibles. Équilibré, le projet a évité l'écueil du mémorial comme celui de la table rase : on respecte la mémoire ouvrière, on rend hommage aux victimes des explosions, mais le site est en renaturation.

Ce projet, largement nourri des apports du tissu associatif a été appelé « L'avenir d'une mémoire ». ●

« **Le projet a évité le double écueil** : devenir un mémorial ou faire **table rase du passé** ».

S'approprier le projet. Le travail sur la mémoire ouvrière va s'appuyer sur celui d'une historienne, commandité par le Conservatoire, mais également sur celui des associations locales. L'une d'elles, par exemple, édite un livre regroupant les témoignages des anciens¹. Un particulier, dont la famille a travaillé à l'usine, a également édité un livre². Les recherches donnent lieu à des émissions de télévision mais aussi à la publication d'ouvrages tel un « Carnets du littoral »³. Une plaque commémorant les ouvriers morts dans la dynamiterie est inaugurée. Le projet de réhabilitation inclut un volet muséographique qui, lui aussi, est en grande partie porté par deux associations. Il est constitué d'une exposition intérieure et de plein air dédiée à la mémoire du site : exposition, borne informatique, maquettes, mise en scène de bacs d'acide transformés en mobilier d'extérieur, robinets ou bouchons de jarres d'acides incrustés dans des calades...

L'appropriation du projet se mesure également par des gestes individuels comme celui, significatif, de cette ancienne ouvrière remettant une cloche de l'usine afin qu'elle prenne place dans la muséographie.

Nous nous reconnaissons. Paulilles ouvre au public en juin 2008. Le livre d'or est majoritairement très enthousiaste. Des enquêtes de sa-



© Archives départementales (66)

tisfaction le confirment. Mais un autre critère de réussite repose sur le peu de revendications portées par ceux qui s'étaient appropriés la friche industrielle.

Nombre d'anciens nourrissent des échanges enthousiastes avec le personnel d'accueil affirmant qu'ils se reconnaissent dans l'exposition sur la mémoire ouvrière. C'est ainsi qu'en septembre dernier, il a été possible d'organiser une première manifestation avec eux.

L'esprit et ses contraintes. Si la réhabilitation fait une part belle à l'histoire, certains souhaiteraient plus encore. C'est notamment le cas d'une association qui demande, toujours, la création d'un musée Nobel. Et pourquoi non ? Le refus s'explique par la mutation de l'esprit des lieux. Paulilles est devenu un espace naturel protégé dans lequel s'inscrit la mémoire de ceux qui y ont vécu, travaillé, qui ont construit l'économie, laissé leur sueur et leur sang. Mais l'esprit est aujourd'hui ouvert à la nature. L'histoire de la chimie industrielle française ou la célébration de mémoire d'un seul homme (fut-il Alfred Nobel) n'est pas en phase avec le « nouvel » esprit des lieux.

Le classement du site génère une autre difficulté à gérer : quelques anciens gardent la conviction que la place leur appartient et voudraient pouvoir y mener librement certaines activités en contradiction avec le règlement et les choix de gestion. Ainsi, en 2009, une association s'est créée, essentiellement constituée d'anciens élèves de l'école de l'usine. Ils visent à se réapproprier le site. La mise en place d'animations (récits) a été proposée aux membres de cette association (et à d'autres), mais sans suite à ce jour. Il n'a pas été possible pour l'instant de se mettre d'accord sur des actions communes. Tout n'est donc pas rose. Mais l'aménagement n'est pas achevé et de nombreux projets restent encore à réaliser (seuls 17 des 32 ha du site ont été réhabilités). L'histoire de Paulilles n'est pas terminée. ●

Philippe Jacquet

Chef du pôle Aménagement et gestion des sites - CG 66
philippe.jacquet@cg66.fr

En chiffre 12 millions

C'est la somme investie pour la réhabilitation du site réalisée en 2007 et 2008 (1,5 million supplémentaire ont permis des aménagements complémentaires en 2009). Financement initial : 14 % Europe, 30 % État, 6 % Conservatoire du littoral, 20 % région, 30 % département. Plus de 200 000 personnes fréquentent le site chaque année, (85 000 en juillet et août). Équipe de gestion du site : 7 permanents du conseil général et 20 saisonniers. 3 agents d'une entreprise d'insertion. Coût de fonctionnement du site : environ 500 000 euros/an. ●

1. *Paulilles, la mémoire ouvrière*, Amic, Les presses littéraires, 2005.
2. *L'arbre de vie. Mémoire de 1870 à 1970*, Jean-Claude Xatart, Les presses littéraires, 2007.
3. *Carnets du littoral sur la Côte Vermeille*, Serge Benbouche, Gallimard, 2003.



QUESTION À L'AUTEUR

Pourquoi avoir détruit toutes les maisons des ouvriers pour ne garder que celle du directeur ?

Effectivement cela peut surprendre. Pourtant la réponse relève de l'évidence car les habitations ouvrières, comme la plupart des bâtiments, étaient en zone fortement inondable. Cependant, ce n'est pas la seule raison et la question m'incite à expliquer ce qui a présidé aux choix d'aménagements, portés par le cabinet de paysagiste Alep et notamment Philippe Deliau. Nous souhaitons en effet que le paysage soit traité en priorité, autrement dit que l'architecture soit à son service et non l'inverse. Le paysage, la biodiversité, la haute qualité environnementale, c'était là l'essentiel. Les maisons ouvrières, comme l'école du reste, étaient difficiles à mettre en valeur parce qu'enclavées entre le parking, le cours d'eau et la route départementale, sans parler des difficultés pour rendre cet espace accessible et l'innover par les réseaux nécessaires. Nous avons donc renoncé à les garder. ●